



Je perds de l'argent en travaillant

Par Patmas

Bonsoir, parfois, lorsqu'il y a des arrêts maladie, mon patron me fait revenir travailler (une après midi par exemple) .
Problème : j habite a 30 kms de mon travail et sue je ne suis pas payé pour ces heures là, je les récupèrent d une façon peu avantageuse puisque il me retire 1/2 heure par ci par là... jamais 1 demi journée entière... donc mes frais de déplacement (essence) sont a ma charge.

Puis je refuser de venir travailler pour cette raison ?

Puis je exiger d etre payé au lieu de récupérer les heures?

Merci

Patmas

Par Henriri

Hello !

Votre présentation n'est pas très claire :

- "lorsqu'il y a des arrêts maladie" : les vôtres ?

- "je ne suis pas payé pour ces heures là" : les demi-journées en question, ou vos aller-retour du travail?

- votre contrat de travail est-il un contrat à plein temps ?

Remarque : vos aller-retour du travail sont à votre charge, pas à celle de votre employeur.

A+

Par kang74

Bonjour

Quelle est votre convention collective ?

Oui vous êtes obligé de faire des heures supplémentaires si votre employeur vous les impose .

Par hideo

Bonjour,

Il faut nous en dire plus sur cette histoires d'heures sup. récupérables qui vous ferait perdre de l'argent .C'est un point important .

Votre contrat de travail CDI temps plein ,temps partiel.

l'arrêt maladie ?? on ne peut pas travailler durant un arrêt maladie

Votre emploi exacte ,votre CCN entreprise de plus de 10 ??

existe t il des représentants du personnel .

Cordialement